

Image not found or type unknown



Bénèficiaire d'assurance modifier par la tutrice

Par **chrystel_old**, le **20/06/2007** à **16:23**

Bonjour, ma grand-mère est décédée au mois d'octobre, elle était sous tutelle qui est ma tante, quelque temps après nous avons appris qu'elle possédait une assurance vie, donc nous avons contacté celle-ci et avons appris que la tutrice avait quelque jour avant le décès modifier les bénéficiaires en retirant ma mère qui est décédée et elle a bénéficié aussi du capital décès de la mutuelle qui n'a pas été utilisé pour les frais funéraires. A-t-elle le droit de modifier les bénéficiaires de l'assurance vie de ma grand-mère et de bénéficier de son capital décès ?